



L'an deux mille Vingt Trois, le 25 Mai,

je soussigné, Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert, également assermenté devant le Tribunal de 1^{re} Instance de Liège et dont les bureaux sont établis, rue de l'Eglise 47B à 4450 Juprelle.

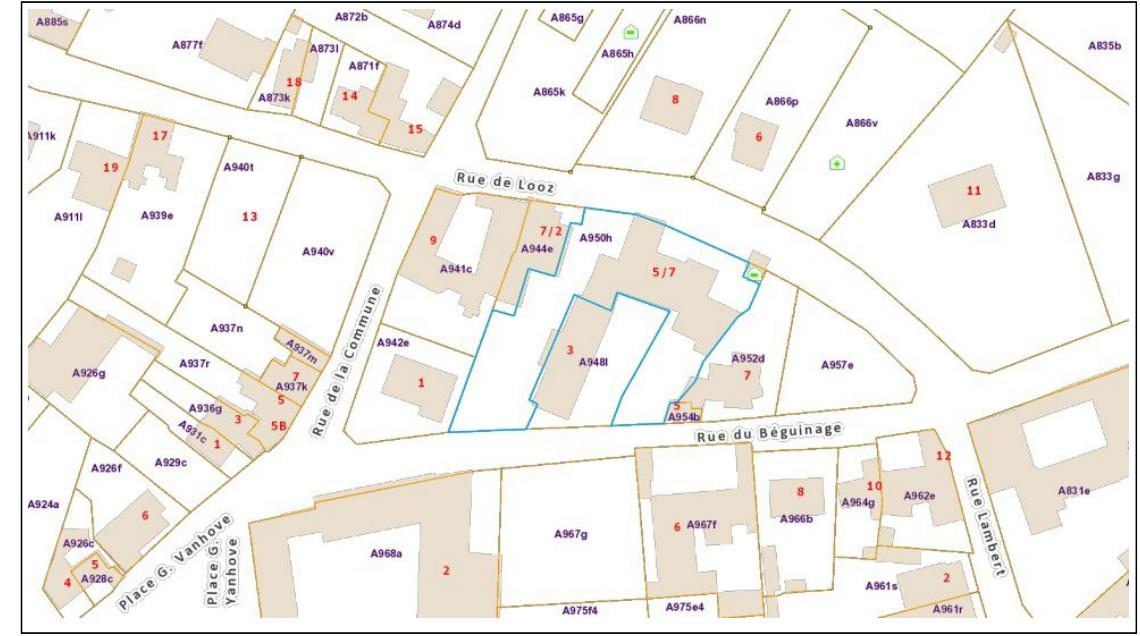
Agissant à la requête de la Société ECO-LOGIS INVEST pour le compte de Madame Janevski Véronika, déclare avoir procédé ce jour, à la division des parcelles cadastrées 944E, 950H et 948L.

Après m'être rendu sur place, avoir pris toutes les mesures utiles et avoir consulté tous les documents et titres de propriété qu'il m'a été possible de retrouver, à savoir :

1. documents cadastraux ;
2. croquis cadastraux ;
3. plan de permis du bureau RG Architecture sprl du 12/04/2021 .

Les contenances ci-après sont considérées murs compris (surfaces brutes)

PLAN DE DIVISION DE DEUX PARCELLES DE TERRAINS BATIES SISES
RUE DE LOOZ, 5/7 RUE DU BEGUINAGE 3 A ANS
CADASTREES 5EME DIVISION XHENDREMAEL, SECTION A, NUMEROS 944E, 950H ET 948L.



PROVINCE DE LIEGE

Commune de ANS

Division

Xhendremael
Section A, n° 944E, 950H, 948L

Rue de Looz et Rue du Béguinage

Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert
Matricole n° 040863

Rue de l'Eglise 47B

4450 JUPRELLE

Tél : 0479/34.63.73 Fax : 04/351.82.41

Indice	Date	Objet	Date :	Echelle :
230525	25/05/23	Réalisation du Plan VI (2-4)	25/05/2023	1/100
			Dessiné par :	
			JG AW	